

tre par excellence, il finit par céder à leurs instances réitérées.

Les circonstances pénibles de l'heure actuelle ne nous permettant pas de faire aussi grand que nous l'avions d'abord espéré, la fête garda un caractère exclusivement Oblat et paroissial.

Il n'entre pas dans les cadres de notre chronique de décrire les diverses cérémonies qui ont marqué ce joyeux jubilé.

Les Gardiens du Sanctuaire ont été heureux d'y prendre part, après avoir coopéré, dans une large mesure, à le préparer.

N'y étions-nous pas, du reste, vivement intéressés? "Nos paroissiens, selon la recommandation de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, en 1900, doivent s'appliquer à être, en toutes choses, un sujet d'édification pour les nombreux pèlerins qui visitent leur pieux et vénéré Sanctuaire."

Il importe alors qu'ils soient exceptionnellement bien servis, et attachés par toutes les fibres de leur âme à ceux qui ont été chargés de les diriger dans le droit sentier. Quelque modestes et tout intimes qu'elles aient été, les démonstrations édifiantes qui viennent de se dérouler ont contribué pour beaucoup à rendre plus chaudes encore et plus expansives les sympathies qui ont toujours animé nos fidèles à l'égard de leurs dévoués curés.

Longue vie au milieu de nous au vénéré jubilaire ! Que Notre-Dame du Cap lui remette au centuple, en le gardant longtemps encore auprès d'elle, les services qu'il lui a rendus, pendant plus de trois ans, comme supérieur de sa communauté !

Qu'elle lui conserve aussi sa vénérable mère, qui, malgré son âge et ses infirmités, a pu venir se joindre à nos fêtes ! Sa présence leur a donné un cachet particulièrement impressionnant.

Avec nos plus respectueux remerciements, nous lui avons de tout coeur exprimé le souhait de vivre encore assez longtemps pour pouvoir assister aux noces d'or sacerdotales de son fils bien-aimé.

*Ad multos et faustissimos annos !*

Arthur Joyal, O.M.I.,

rédacteur.